



COMPTE RENDU RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR Le 13 octobre 2021

Membres présents au local du comité :

Béatrice SAVINA, Franck MONTAGNON, Pierre SAVINA,

Membres présents en visio-conférence :

Nathalie ESCLAPEZ, Karine PELLOUX, Stéphane LITSCHGY, Aymeric PERRARD,
Romain BUCHAUT.

Membres excusés :

Véronique WERY, Sébastien ROTSCHEK, Alexis, BANC, Maxence WERY.

Membres absents :

Éric OCCANSEY, Jean-Luc PARA.

Invités présents au local :

Amélie PELLOUX, Baptiste DUBOIS.

Invité présent en visio :

Agata SERRA.

L'ORDRE DU JOUR :

1. Le compte rendu de la réunion des clubs.
2. Entretien avec Mr Leconte.
3. La section sportive à l'école internationale de Manosque.
4. Professions Sport 05.
5. L'engagement d'un avocat par le comité.
6. Tour des commissions.

Mot de bienvenue du président du comité.

1. Situation des clubs.

Franck Montagnon résume la réunion des clubs du 8 octobre 2021 aux membres du comité. C'était une réunion intéressante et constructive.

La responsable de la commission licence -Béatrice Savina confirme nous confirme que nous avons 750 licenciés.

La discussion s'engage.

2. Entretien avec Mr Lecomte.

Franck et Amélie se sont entretenus avec le conseiller pédagogique EPS des Hautes Alpes Mr Lecomte concernant la classe de sport-basketball et les interventions dans le cadre de l'Opération Basket Ecole.

3. Création d'une Section sportive scolaire à l'école internationale de Manosque.

Stéphane Litschgy (professeur d'EPS à l'EIPACA de Manosque), présente son projet de création de la section sportive basket dans cette école.

La section sportive s'inscrirait dans un projet global basket allant du primaire (OBE en lien avec le club HPB), jusqu'au collège (section sportive/AS-UNSS/club) et au lycée (AS-UNSS/Club).

Le recrutement sera uniquement interne (pas de dérogation possible pour les élèves qui ne sont pas scolarisés à l'EIPACA). La direction de l'école a validé le projet d'ouverture d'une SSS basket . Le dossier a été envoyé aux services du rectorat, dans l'attente d'une réponse.

Une convention doit être signée entre l'éducation nationale et le monde fédéral (Comité-club HPB-EIPACA)

La section pourra se mettre en place dès la rentrée 2022/23.

Le président du comité demande les membres :

Est-ce qu'ils sont d'accord pour la participation du comité à la convention avec l'école internationale PACA.

Voté à l'unanimité.

4. Professions Sport 05.

Franck informe les membres du comité que l'association Profession Sport 05 cherche un bureau pour y travailler les lundis, les mardis et les jeudis.

La mise à la disposition de notre local pour une somme de 300€/mois pourrait couvrir les charges mensuelles du comité comme internet, l'eau, l'électricité et les charges de copropriété.

La prestation de ménage réalisée par une entreprise spécialisée, sera prise en charge par la Profession Sport 05 qui mettra également une photocopieuse à disposition du comité.

En contrepartie, le comité achètera du mobilier de bureau (2 armoires et 2 caissons, les devis sont en cours).

Le président du comité demande aux membres s'ils sont pour la mise à la disposition de notre local les lundis, les mardis et les jeudis à la Professions Sport 05 :

Voté à l'unanimité.

5. L'engagement d'un avocat par le comité.

Suite a un problème rencontré par l'un de notre club, nous allons collaborer avec un avocat pour soutenir le club.

6. Tour des commissions.

Commission CDO :

Stéphane informe que 8 candidats se sont présentés à la Bâtie-Neuve pour la revalidation annuelle. Il y avait 1 absent.

9 arbitres départementaux seront validés très bientôt.

Maxence Wery a fait une demande pour désigner 1 référent pour le prochain plateau 3x3 (un à Digne et un à Seyne) le 23 et le 24 octobre 2021.

Franck soumet au vote le principe que le comité prenne en charge les frais (déplacement + indemnité de rencontre) d'un arbitre référent pour tous les évènements organisés par le comité.

Voté à l'unanimité.

Commission Sportive :

Aymeric informe que les engagements des clubs arrivent au fur et à mesure. Pour le championnat U13, nous avons une douzaine d'équipes. Peut être y aura-t-il 2 équipes filles. En U15 nous avons 5 équipes. En U 18 – 3 équipes.

Les championnats devaient démarrer après les vacances de la Toussaint.

Les appels à candidature ont été lancés mais pour le moment il n'y a pas de réponse.

Les mails avec toutes les informations ont été envoyés aux clubs.

Amélie présente l'organisation des plateaux : voir Annexe 1.

Commission Licences :

Béatrice Savina confirme 750 licenciés ; nombre en constante augmentation.

Le club de Sisteron n'a pas encore validé de licence.

Commission féminine :

Pendant l'absence de Sébastien Rotschek, Amélie confirme que le planning est préparé. Le rassemblement féminin de U9 et U11 sera organisé ainsi pendant les vacances, ainsi que le centre de perfectionnement féminin pour les U13, U15 et U17.

Trésorerie :

Le trésorier fait le point financier. La subvention de l'ANS pour emploi a été accordée pour le poste d'Agata sur 3 saisons. Les autres subventions ont été également accordées par la FFBB. Il souligne que les dossiers de subventions doivent être préparés ensemble avec les commissions concernées.

Franck informe que le dossier Projet Territorial sera à remplir avant les vacances de Noël par tous les responsables des commissions.

7. Questions diverses.

Romain Buchaut informe les membres du comité qu'il démissionne de ses fonctions au comité pour des raisons personnelles.

Fin de la réunion à 22h40.